



Section Régionale Interministérielle
d'Action Sociale de Bretagne



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture de la région Bretagne



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses actions pérennes, la SRIAS Bretagne organise tous les ans des séjours de vacances pour vos enfants, porteurs de handicap(s) ou valides.

Aussi, nous vous proposons un séjour aux vacances d'ETE 2024, en partenariat avec

VACANCES POUR TOUS/Secteur vacances de la Ligue de l'Enseignement à :

**PREFAILLES
LOIRE ATLANTIQUE**

Du 29 Juillet au 11/08/2024

6-12 ans, 10-13 ans et 14-17 ans !
(Départ de Rennes en autocar)



SITE



► Situation géographique :

Au cœur de la Côte de Jade, pointe maritime du Pays de Retz, Préfailles est une des seules stations où alternent des plages de sable fin et des falaises rocheuses. Petite station balnéaire, Préfailles offre l'été, une ambiance pour de vraies vacances dépayssantes. À 300 mètres de la plage,

► Cadre de vie :

Le centre "Les Moussaillons" accueille les enfants dans un bâtiment fraîchement rénové après plusieurs mois de travaux. Les enfants seront répartis en chambre non-mixte de 4 à 7 lits avec sanitaire complet dans chaque chambre. Le centre est équipé de salles d'activités aménagées. Un espace extérieur permet aux plus jeunes comme au plus grands de profiter. A 200

mètres du centre se trouve un grand terrain d'herbe municipal ainsi que des terrains de basket et de tennis.

THEMES :

LES ANIMAUX LEGENDAIRES DE L'ATLANTIQUE 6-12ANS



ACTIVITES

Cet été, la côte Atlantique et ses légendes t'attendent ! Prépare-toi à en prendre plein les yeux lors d'une sortie à la **réserve animale Legendia Parc** (Une fois par semaine). Découvre les animaux et assiste aux spectacles retraçant les contes et légendes de l'Atlantique.



Découvre la mer comme tu ne l'as jamais vu lors d'une **activité Catamaran ou bateau à moteur (selon les conditions météo)** par séjours. Participe aux chasses aux trésors pour retrouver les grimoires perdus et les boussoles magiques.

Ce n'est pas tout, part à la découverte de la faune et la flore marine lors d'une sortie pêche à pied. En plus de tout cela, tu pourras participer aux activités proposées par l'équipe : manuelles, expression, veillée et te détendre lors des baignades en mer.

OU

VAGUES D'ETE ! 10-13 ANS ET 14-17 ANS



ACTIVITES

Ce séjour est une vraie aventure de vacances : soleil, activités nautiques et plage sont au rendez-vous.

Sur ce séjour, découvre les côtes de l'océan Atlantique de plusieurs manières

ACTIVITES

Ce séjour est une vraie aventure de vacances : soleil, activités nautiques et plage sont au rendez-vous.



Sur ce séjour, découvre les côtes de l'océan Atlantique de plusieurs manières qu'il soit avec par semaine : **1 séance de char à voile (par semaine)** pour apprendre à manœuvrer sur le sable, **1 séance de catamaran (par semaine) pour apprendre à manœuvrer sur l'eau** et **1 séance de planche à voile ou bodyboard (par semaine)** pour glisser dans les vagues (activités soumises aux conditions météo).

Bien entendu, tu pourras profiter des moments de baignades et de détente sur la plage.

A cela s'ajoute les temps libres, les veillées et activités organisées par

l'équipe, les activités découvertes du milieu marin, de la faune et la flore.

Documents à remettre le jour du départ

- Fiche sanitaire remplie et signée
- Autorisation de photographe
- Enveloppe avec l'argent de poche et la fiche (ci-dessous) au nom de l'enfant
- Attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les accueils collectifs de mineurs.

Tous les papiers sont à remettre au directeur (-trice) au départ du séjour.
Merci de ne rien expédier avant.

ATTENTION

En l'absence de l'un de ces papiers, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune (voir conditions générales)

Revenu fiscal de référence du foyer fiscal / Nombre de parts = Quotient

** les avis sont cumulatifs pour les foyers non mariés*

Il sera demandé l'avis d'imposition 2023 pour les revenus de 2022

Si votre quotient est :

Votre QF	Reste à charge à la famille
QF inférieur à 9 660 €	280 €
QF 9 661 à 12 500 €	350 €
QF 12 501 à 16 000 €	420 €
QF 16 001 à 21 000 €	500 €
Qf supérieur à 21 001€	570 €

Merci de privilégier l'adresse mail pour nous contacter et pour l'envoi de vos documents

VACANCES POUR TOUS - 87 Avenue du point du jour-69 005 LYON

Mail : vpt-lyon@laligue.org

Le nombre de places étant limité, les dossiers doivent être complets, une commission d'attribution se réunira et la décision finale vous sera communiquée dans les plus brefs délais.

Bien cordialement,

Catherine MEROUR

Présidente de la SRIAS Bretagne

Bulletin de Préinscription PREFAILLES

MERCI DE COMPLETER TOUTES LES RUBRIQUES :

Coordonnées Agent :

Nom :----- Prénom :-----

Direction :----- Service :-----

Code ministère (*Joindre photocopie de votre dernier bulletin de salaire*) :-----

Quotient familial (*Joindre photocopie du dernier avis d'imposition complet*) :-----

Montant participation SRIAS :-----

Thème choisi : Les animaux légendaires de l'Atlantique 6/12 ans / ou Vagues d'Eté 10/13 et 14/17 ans

Adresse domicile :-----

----- Email personnel :-----

Adresse bureau :-----

----- Email professionnel :-----

Tél. bureau :----- Tél. Portable :-----

Tél. Domicile :-----

Enfant / Participant :

Nom :----- Prénom :-----

Genre :-----

Départ de Rennes en car : OUI NON RDV directement sur le centre : OUI NON

Date de naissance :----- Age :-----

Porteur de Handicap----- Explications :

Votre enfant a-t'il déjà participé à un séjour mixte de la SRIAS ? oui non

Si oui, à quelle date et quel lieu ? _____

MERCI DE BIEN VOULOIR nous renvoyer ce bulletin de pré-inscription avec votre dernier bulletin de salaire et votre dernier avis d'imposition complet sur notre adresse mail dans les meilleurs délais, avant le 3 Avril 2024

vpt-lyon@laligue.org / VACANCES POUR TOUS – 87 avenue du point du jour – 69005 LYON

Lorsque tous les dossiers complets auront été reçus, une commission se réunira et vous serez informés si votre enfant est retenu.

Vous ne devrez envoyer votre chèque qu'uniquement si votre enfant est retenu. Le règlement de votre participation devra nous parvenir dans les 8 jours de l'attribution, dernier délai. Faute de règlement dans les temps, votre place sera attribuée à un enfant sur liste d'attente.